



Ne pas diffuser

**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil
communal le 13 juin 2019**

RAPPORT 14/2019 AU CONSEIL COMMUNAL

**Gestion et comptes 2018
du Fonds culturel Riviera**

COMMISSION INTERCOMMUNALE DE GESTION DU FONDS CULTUREL RIVIERA

RAPPORT DE LA COMMISSION SUR LA GESTION 2018

SÉANCE DU MARDI 14 MAI 2019, À 18H30, À VEYTAUX

MAISON DE COMMUNE, SALLE DU CONSEIL COMMUNAL

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux,

La Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera s'est réunie à Veytaux, le mardi 14 mai 2019, pour étudier le rapport d'activités et les comptes de l'année 2018.

Présents

Blonay	Duncombe	Robert	membre
Chardonne	Prêtre	Daniel	suppléant
Corseaux	Gayed	Monica	membre
Corseaux	Trüb	Roberto	suppléant
Jongny	Pittet	Dominique	membre
St-Légier-La Chiésaz	Brauner Stern	Vanda	membre
La Tour-de-Peilz	de Gautard Rayroud	Antoinette	membre
La Tour-de-Peilz	Vallotton	Jacques	membre
La Tour-de-Peilz	Brüssow	Margareta	suppléante
Vevey	Iamartino	Anna	membre
Veytaux	Wicht	Valérie	membre
Veytaux	Jordan	Francine	suppléante

Excusés

Blonay	Balsiger	Lory	suppléante
Chardonne	Pelot	Jean-David	membre
Corsier	Braganza	Peter	membre
Corsier	Lanzilotta	Agostino	suppléant
Jongny	Joye	André	suppléant
Montreux	Depallens	Yves	membre
Montreux	Jorge	José	membre
Montreux	Baumann	Juliane	suppléante
St-Légier-La Chiésaz	Jolivat	Isabelle	suppléante
Vevey	Pilloud	Guillaume	suppléant

Le Conseil administratif était représenté par Messieurs Jean-Baptiste **Piemontesi**, président, conseiller municipal à Montreux, et Thierry **George**, conseiller municipal à St-Légier - La Chiésaz. Mme Colette **Rossier** représentait le Service des affaires intercommunales de la Riviera et M. Emmanuele **Ferrara** le service des finances de la Ville de Vevey.

ORDRE DU JOUR

Accueil et introduction

1. Liste de présences
 2. Rapport d'activités et comptes de l'exercice 2018
 3. Divers
 4. Prochaine séance
-

ACCUEIL ET INTRODUCTION

En préambule, Mme Rossier indique que Mme Valérie Wicht ayant une extinction de voix, ce sera Mme Francine Jordan, suppléante, qui présidera la séance. Elle lui cède donc directement la parole.

Mme Jordan accueille l'assemblée et lui souhaite la bienvenue à Veytaux. Elle remercie MM. Jean-Baptiste Piemontesi et Thierry George, ainsi que Mme Colette Rossier et M. Emanuele Ferrara de leur présence. Elle demande ensuite à l'assemblée s'il y a des remarques concernant l'ordre du jour. Tel n'est pas le cas. Elle procède à l'appel.

1. LISTE DE PRÉSENCES

Voir page précédente.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS ET COMPTES DE L'EXERCICE 2018

La discussion est ouverte sur le rapport d'activités et les comptes.

La parole est donnée à M. Piemontesi qui amène quelques précisions et rappelle que c'est le premier exercice qui est bouclé avec une contribution communale fixée à Fr. 46.50 par habitant. Les subventions aux institutions régionales ont pu être honorées malgré cette limitation de budget. Il mentionne aussi que chaque année les demandes de subventions sont examinées par le CA et le SAI.

En 2018, quelques aides ponctuelles ont pu être accordées, car tous ces projets remplissaient les critères préétablis. Suite à la question d'un commissaire, il est précisé que les aides ponctuelles, en particulier les aides à la création peuvent être renouvelées à une même compagnie.

L'année 2018 finit avec un petit solde de Fr. 9'096.45.

Une question est posée par un commissaire par rapport au coût considéré comme très élevé de l'Agenda culturel. Des explications détaillées sont données sur ce qui est inclus dans ses coûts soit : graphiste, imprimerie, distribution tout ménages. Malgré ce coût, la population attend cette publication afin d'être informée des événements culturels de la Riviera.

A la question de savoir si les frais de la fiduciaire se renouvellent chaque année, il est répondu par l'affirmative, s'agissant d'une exigence légale cantonale; ceci étant, le coût de cette prestation n'est pas très élevée puisqu'elle se situe aux alentours de Fr. 600.-.

Après la discussion, la présidente passe au vote. Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

3. DIVERS

Dans les divers, nous avons discuté de la qualité remarquable du spectacle du Trio Tangora qui a bénéficié d'une aide ponctuelle du FCR. A également été évoqué l'Ensemble Couleur Vocale qui se produira au Palais de Rumine le 21 juin à l'occasion de la Fête de la musique.

4. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance, relative au budget 2020, est fixée au jeudi 31 octobre 2019, à 18h30, à Chardonne.

Selon le tournus établi, dès le 1^{er} juillet 2019, la présidence sera assurée par Chardonne, la vice-présidence par Vevey et le rapport tenu par La Tour-de-Peilz.

CONCLUSION

En conclusion, c'est à l'unanimité, que la Commission intercommunale de gestion propose aux membres des conseils communaux d'approuver le rapport d'activités et les comptes 2018 du Fonds culturel Riviera.

Pour la Commission

La Présidente
Francine Jordan
Veytaux

La Secrétaire
Vanda Brauner Stern
St-Légier - La Chiésaz

St-Légier - La Chiésaz, le 23 mai 2019